

Rapport du président pour l'année 2014

J'ai le plaisir de vous présenter le rapport annuel de la onzième année d'activité de notre association.

Affaires extraordinaires

Durant l'exercice sous revue, **un** événement nous a tout spécialement sollicités. Il s'agit des mesures d'économie décidées par le canton et de la réduction de postes pastoraux qui en découle ainsi que du rapport, mandaté par le Conseil-Exécutif, analysant les relations entre l'Eglise et l'Etat.

Réduction de postes pastoraux

Nous avons estimé qu'il était illusoire de chercher à nous opposer au programme d'économie décidé par le Grand Conseil, en particulier à la suppression de postes pastoraux. En accord avec les trois Eglises nationales et la Pastorale réformée, nous avons donc accepté le verdict à contrecœur, nous résignant à mettre en œuvre cette décision de la manière la moins douloureuse possible.

Ces restrictions se traduisent par 24.9 postes pour l'Eglise nationale réformée évangélique, 2.5 postes pour l'Eglise nationale catholique romaine et 0.1 postes pour l'Eglise nationale catholique chrétienne.

Pour l'Eglise protestante, des propositions de mise en œuvre ont été formulées par la Commission cantonale de planification des postes d'ecclésiastiques, dans laquelle sont représentés le Conseil synodal, le canton de Berne (délégué aux affaires ecclésiastiques), la Pastorale réformée et l'Association des paroisses. Des négociations dures mais équitables ont permis d'adresser au Conseil-Exécutif une proposition acceptable pour toutes les parties en présence, proposition qui a fait l'objet d'une décision et dont la mise en œuvre a été approuvée par le gouvernement.

Rapport sur les relations entre l'Eglise et l'Etat

Le Conseil-Exécutif a chargé l'entreprise ECOPLAN AG d'analyser les relations entre l'Eglise et l'Etat. Après avoir interrogé les paroisses, ECOPLAN a élaboré un rapport, daté du 13 août 2014, qu'il a remis à la direction du Département de la justice, des affaires communales et des affaires ecclésiastiques. L'Association des paroisses a été consultée sur le fond, mais il n'était pas question de remettre en cause le programme d'économie. Nos remarques ont été consignées.

Nous nous sommes encore prononcés sur le rapport remanié, qui a ensuite été remis au Conseil-Exécutif.

Ayant des intérêts communs, nous – à savoir la Conférence interconfessionnelle des Eglises nationales et des communautés juives du canton de Berne ainsi que la Pastorale réformée et l'Association des paroisses – avons décidé de créer un groupe de travail chargé des contacts avec l'Etat. Lors de nombreuses réunions avec le directeur du département de la justice et avec son secrétariat, le groupe de travail s'est attaché à représenter et à défendre les intérêts de la conférence et des associations, ce qui n'a pas toujours été facile !

Effectif des membres

Au cours de l'année sous rapport, 6 paroisses ont adhéré à l'Association des paroisses, à savoir (dans l'ordre de leur adhésion):

- Paroisse réformée évangélique de Sornetan,
- evang.-ref. Kirchgemeinde Wengi bei Büren,
- evang.-ref. Kirchgemeinde Walterswil,
- evang.-ref. Kirchgemeinde Buchholterberg,
- evang.-ref. Kirchgemeinde Sumiswald,
- evang.-ref. Kirchgemeinde Oberbipp

Le tableau ci-dessous montre l'évolution de l'effectif des membres durant l'année 2014.

	Total paroisses le 1.1.2014	Membres au 01.01.2014	Membres au 31.12.2014
Paroisses réformées évangéliques	205	180	186
Paroisses générales réformées évangéliques	3	3	3
Paroisses catholiques-romaines	33	29	29
Paroisse générale catholique-romaine	1	1	1
Paroisses catholiques chrétiennes	4	4	4
Total	246 100%	217 88%	223 91%
Syndicat des Paroisses du Par8		1	1
Nombre total de membres		218	224

Comité

Le recours à des experts extérieurs, pratique que nous appliquons depuis quelques années, s'est révélé tout à fait judicieux. Ces personnes travaillent au sein de groupes spécialisés, sur mandat, et sont accompagnées par des membres du comité. Nos capacités en matière de projets s'en trouvent élargies, nous profitons de l'expérience de personnalités de l'Eglise et du monde politique.

Le comité a tenu 12 séances en 2014. Ses membres ont en outre pris part à de nombreuses réunions de commissions et de groupes de travail. Nous avons également participé à différentes manifestations de nos partenaires, tant ecclésiastiques que laïcs.

La coopération au sein du comité est excellente. Chacun profite des expériences des autres et des échanges entre les différentes confessions... Un œcuménisme vécu et qui fonctionne de façon exemplaire.

Il me tient à cœur d'adresser ici mes vifs remerciements à mes collègues du comité pour leur précieux travail et leur grand engagement.

Secrétariat

Le secrétariat, installé dans les bureaux de l'administration de la paroisse générale réformée évangélique de Thoun, fonctionne à merveille. Etant donné que nous pratiquons une administration « light » et que les membres du comité abattent eux-mêmes une grande partie du travail, les coûts restent modestes. Que toutes celles et ceux qui contribuent à ce travail soient remerciés.

Collaboration avec nos partenaires

Nous entretenons des relations avec nos partenaires, ecclésiastiques et laïcs, plus ou moins étroites selon le cas.

Nous convions nos partenaires à nos assemblées générales et nous prenons part à leurs manifestations.

Nous nous informons réciproquement sur nos propositions et nos procédures de consultation. La fréquence de nos contacts est réévaluée régulièrement.

Affaires en cours

L'état d'avancement de nos différents projets a été documenté en détail dans le bulletin d'automne 2014.

Au point 7 de l'ordre du jour, nous vous informerons sur des projets choisis.

Conclusion

Il me tient à cœur de remercier ici les paroisses pour la confiance qu'elles nous témoignent, nos partenaires pour la reconnaissance de notre association et pour l'excellente collaboration.

Enfin, je tiens à réitérer ma gratitude aux membres du comité pour leur travail infatigable et leur immense engagement.

Goldiwil, le 26 mars 2015

Fridolin Marti, président

www.kirchgemeinerverband-bern.ch